

29.06.2015 - 19:05 Uhr

EQS-Adhoc: AEVIS Holding SA: Assemblée Générale Ordinaire: toutes les propositions acceptées

EQS Group-Ad-hoc: AEVIS Holding SA / Mot-clé(s): Assemblée générale
AEVIS Holding SA: Assemblée Générale Ordinaire: toutes les propositions acceptées

29.06.2015 / 19:00

Publication d'un communiqué ad hoc en vertu de l'article 53 du RC.

Le contenu relève de la responsabilité de l'émetteur.

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, dont la fusion par absorption de Victoria-Jungfrau Collection AG, l'augmentation ordinaire du capital-actions de CHF 3'194'560 par l'émission de 638'912 actions nominatives et le changement de la raison sociale en AEVIS VICTORIA SA. La décharge a été accordée aux personnes concernées. Le Conseil d'administration a été réélu. La prolongation du capital autorisé a été entérinée ainsi que l'augmentation du capital conditionnel pour couvrir les plans d'intéressement. Les actionnaires ont également approuvé la distribution de CHF 0.55 par action.

AEVIS a présenté son rapport opérationnel aux actionnaires réunis en Assemblée générale. Les comptes 2014 ont été approuvés et la décharge accordée à tous les administrateurs et au membre de la direction. Le Conseil d'administration, composé de MM. Christian Wenger, Raymond Loretan, Antoine Hubert, Michel Reybier, Antoine Kohler et Dr Cédric George, a été réélu. Christian Wenger a été réélu Président. Raymond Loretan reste Vice-Président et Antoine Hubert Administrateur délégué. MM. Cédric George et Antoine Kohler ont été élus respectivement en tant que Président et membre du Comité de Nomination et de Rémunération. Les actionnaires ont accepté la distribution le 6 juillet 2015 de CHF 0.55 par action.

L'Assemblée a entériné la fusion par absorption de Victoria-Jungfrau Collection AG et l'augmentation ordinaire du capital-actions y afférente. Le capital-actions d'AEVIS est augmenté d'un montant de CHF 3'194'560 par l'émission de 638'912 actions nominatives. Les nouvelles actions ont droit au dividende à partir de l'exercice 2015.

L'Assemblée a également approuvé la prolongation du capital autorisé. Le Conseil est ainsi autorisé jusqu'au 28 juin 2017 d'augmenter le capital-actions d'un montant nominal d'au maximum CHF 35.5 millions. L'Assemblée a accepté l'augmentation du capital conditionnel à maximum CHF 8.5 millions pour couvrir les plans d'intéressement. Les modifications statutaires conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives ont été validées.

Pour de plus amples informations:

AEVIS Holding SA Presse et Relations Investisseurs:

c/o Dynamics Group, Zurich

Edwin van der Geest, vdg@dynamicsgroup.ch,

+41 (0) 43 268 32 35 ou +41 (0) 79 330 55 22

Philippe R. Blangey, prb@dynamicsgroup.ch,

+41 (0) 43 268 32 35 ou +41 (0)79 785 46 32

AEVIS Holding SA

AEVIS Holding SA investit dans les services à la personne, le healthcare, les sciences de la vie, l'hôtellerie et le lifestyle. Les principales participations d'AEVIS sont Genolier Swiss Medical Network, le 2ème groupe de cliniques privées en Suisse, Victoria Jungfrau Collection, chaîne hôtelière exploitant 4 palaces en Suisse, Swiss Healthcare Properties AG, société immobilière dédiée aux immeubles spécialisés, Nescens SA, marque dédiée à la prévention et au Better-Aging et AS Ambulances Services SA. AEVIS est cotée sur le Segment Domestique de SIX Swiss Exchange sous le ticker AEVS.SW.

Fin du message ad hoc

29.06.2015 Communiqué de presse transmis par EQS Schweiz AG.

www.eqs.com - Archives des nouvelles:

<http://switzerland.eqs.com/de/News>

L'éditeur est responsable pour le contenu de la nouvelle.

373169 29.06.2015

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100054245/100774911> abgerufen werden.